

Grille des formations validées par

le Collège doctoral Université Grenoble Alpes

	ALLSHS Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales		STS Sciences et Technologie, Santé	
Formation	HF reconnues	Remarques	HF reconnues	Remarques
Salarié hors contrat lié à la thèse (enseignant, PRAG, CHU,...)	40 HF insertion pro 20 HF transversales	salarié pendant toute la durée de la thèse	40 HF insertion pro 20 HF transversales	salarié pendant toute la durée de la thèse
Co-tutelle	24-60 HF	selon quotité de temps à l'étranger	24-60 HF	selon quotité de temps à l'étranger
Mission de médiation scientifique vers le grand public	10HF max		10 HF max	
Poursuite de carrière				
CIFRE Contrat doctoral de droit privé	0-40 HF	selon la quotité de travail dans l'entreprise	0-40 HF	selon la quotité de travail dans l'entreprise
Vacation d'enseignement hors parcours Enseignement Supérieur	40 HF max	Avoir suivi au moins une formation pédagogique - application de la règle du 1/3 pour la validation	40 HF max	Avoir suivi au moins une formation pédagogique - application de la règle du 1/3 pour la validation
Séjour international hors co-tutelle et hors expérimentation de terrain	18 HF	3 mois au moins	18 HF	3 mois au moins
Responsabilité collective dans le monde universitaire	10-20 HF	selon le poids et le nombre des mandats	10-20 HF	selon le poids et le nombre des mandats
Disciplinaire				
Communication(s) dans un séminaire ou colloque	10 HF max	validé par le directeur de l'ED	non reconnu	
Publication	48 HF max	en fonction du classement de la revue	non reconnu	
Séminaires de labos suivis	12 HF max	selon l'école doctorale	6 HF max	selon le nombre
Séminaire de formation doctorale, école d'été, école thématique, cours de master complémentaire	40 HF max	nbre d'heures suivies jusqu'à 40 au max.	40 HF max	nbre d'heures suivies jusqu'à 40 au max.
Transversale				
Toute formation transversale hors catalogue	40 HFmax	nbre d'heures suivies jusqu'à 40 au max.	40 HFmax	nbre d'heures suivies jusqu'à 40 au max.

Pour rappel les Parcours CPE (Compétences Pour l'Entreprise), CPOI (Collectivités Publiques et Organisations Internationales) et ES (Enseignement Supérieur) sont validés par le service formation du collège doctoral.
Pour rappel: les formations à l'éthique et intégrité scientifique sont validées par le service formation du CED

